

UNIVERSITE DU LUXEMBOURG – BELVAL – 16 OCTOBRE 2025

ANTHROPOLOGIE POLITIQUE ET RELIGIEUSE DE LA PAROLE A L'EPOQUE MODERNE

16-17 octobre 2025

Colloque international

Université du Luxembourg, Campus Belval
Jeudi 16 : Maison du Savoir (MSA)

Salle 4040 / 14h-17h

Vendredi 17 : Maison du Savoir (MSA)

Salle 3040 / 9h30-13h30

Quand dire, c'est taire.

Parole, silence et performance de l'acte de langage
à l'époque moderne (XVIe-XVIIIe siècle).



Organisateurs :

- Jérémie Ferrer-Bartomeu (FNRS/UCLouvain, ULiège)
- Paul-Alexis Mellet (Unige/IHR)
- Monique Weis (Uni.Lu)

Inscription obligatoire : jeremie.ferrer@uclouvain.be

Programme



FACULTY OF HUMANITIES,
EDUCATION AND
SOCIAL SCIENCES



Jérémie Ferrer-Bartomeu (UCLouvain/GEMCA)

Introduction au colloque « Quand dire, c'est taire. Parole, silence et performance de l'acte de langage à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

C'est avec un très grand plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour l'ouverture de notre colloque international intitulé « Quand dire, c'est taire. Parole, silence et performance de l'acte de langage à l'époque moderne ». Cette rencontre scientifique marque l'aboutissement du premier cycle de travail du groupe de recherche sur l'Anthropologie politique et religieuse de la parole à l'époque moderne, cycle couvrant les années 2022 à 2025 et dont je souhaiterais, en guise de préambule, retracer brièvement le cheminement intellectuel.

Le parcours du groupe de recherche

Notre groupe de recherche a pris son essor en février 2022, lors d'un premier colloque international organisé à l'Université de Genève et consacré au thème « (Ab)jurer sa parole : promettre la guerre et s'engager pour la paix pendant les crises de l'époque moderne ». La première rencontre genevoise, qui a réuni des chercheurs de plusieurs horizons disciplinaires et nationaux, a permis d'interroger la promesse au truchement de la parole sous ses différentes formes : serment, charte, foi jurée, profession de foi, confession, menace ou encore malédiction. Nous nous sommes alors interrogés sur la performance et la puissance des actes de langages, sur les modalités linguistiques, institutionnelles et rituelles qui les sous-tendent, et sur les liens de confiance, de défiance, de méfiance et d'alliance que la parole permet d'établir ou de rompre. Deux questions centrales ont structuré nos réflexions : comment est construite la promesse ? Qu'est-ce qu'elle produit en termes d'impact sur les temps politico-religieux de son d'énonciation ? Cette première rencontre a ainsi jeté les bases méthodologiques de notre projet collectif en mettant au cœur de l'analyse la notion de performativité, tout en insistant sur la nécessité d'une approche résolument interdisciplinaire et attentive à la matérialité des pratiques.

Six mois plus tard, en septembre 2022, nous nous sommes retrouvés à l'Université du Luxembourg, à Belval, pour un second colloque intitulé « En parlant, en écrivant. Complémentarité, concurrence et hybridation entre écrit et oralité dans l'Europe des XVI^e et XVII^e siècles ». Ces deux journées ont poursuivi les interrogations entamées à Genève en déplaçant le regard vers les rapports complexes entre les deux modalités d'expression et de communication que sont l'oral et l'écrit. Dans le sillage du tournant performatif qui a marqué les sciences humaines depuis plusieurs décennies, nous avons souhaité réaffirmer la place centrale des mots, qu'ils soient dits ou écrits, dans les différents lieux, strates et structures socio-politiques de l'Europe moderne. Loin de considérer l'oral et l'écrit comme deux sphères hermétiquement séparées, nous avons exploré leurs relations de complémentarité, de concurrence, mais aussi d'hybridation, en portant une attention particulière aux savoir-faire administratifs, aux pratiques matérielles de mise en forme et de conservation de la parole, ainsi qu'aux stratégies de communication développées par les acteurs institutionnels.

Entre ces deux moments forts de notre collaboration, et au-delà d'eux, nous avons également organisé trois ateliers de lecture de sources qui ont permis d'approfondir nos réflexions dans un cadre plus restreint et plus intensif. Ces ateliers se sont tenus au Centre d'études supérieures de la Renaissance à Tours, au Centre de recherches universitaires lorraines d'histoire à Nancy, et au Groupe d'analyse culturelle de la première modernité à Louvain-la-Neuve. Ces séances de travail ont offert l'opportunité d'un dialogue serré avec les sources primaires, dans une démarche que l'on pourrait qualifier d'archéologie de la parole, où l'analyse minutieuse de documents d'archives, de traités, de chroniques ou de correspondances diplomatiques a permis de restituer les modalités concrètes de production, de circulation et de réception de la parole à l'époque moderne, dans les trois domaines suivants : la parole diplomatique et curiale, la parole religieuse, la parole représentée dans l'iconographie de la première modernité.

Quand dire, c'est taire : enjeux du colloque

Le colloque qui nous réunit aujourd'hui et demain constitue donc le troisième grand moment de réflexion collective de notre groupe de recherche, et il s'inscrit dans une logique de progression thématique. Après avoir exploré la parole dans sa dimension promissive et dans son articulation avec l'écrit, nous nous tournons désormais vers ce qui pourrait sembler son envers, son négatif, voire son absence : le silence. Pourtant, et c'est là tout l'enjeu de notre rencontre, le silence ne saurait être réduit à un simple vide sonore, à une lacune ou à un défaut de parole. Il constitue au contraire une modalité performative à part entière. Il est doté d'une puissance d'agir spécifique qui échappe tant à la souveraineté du pouvoir qu'à la maîtrise complète du sujet.

À l'époque moderne, les silences politiques et religieux s'inscrivent dans une économie complexe où ils peuvent tout à la fois manifester l'exercice d'une autorité – lorsqu'il s'agit de faire taire –, constituer une forme de résistance – lorsque le sujet choisit de se taire –, offrir une ressource stratégique – lorsqu'on décide de taire une information –, ou encore participer d'une pratique ritualisée – lorsqu'on observe le silence dans un cadre cérémoniel ou liturgique. Cette polysémie du silence, ces multiples modalités de son inscription dans le champ de l'action politique et religieuse, méritent d'être interrogées dans leur spécificité historique, en évitant l'écueil d'une approche essentialisante qui réduirait le silence à une catégorie universelle et intemporelle.

L'intitulé même de notre colloque, « Quand dire, c'est taire », emprunte délibérément à la formule célèbre de John Austin, « Quand dire, c'est faire », pour en opérer un déplacement significatif. Si Austin a magistralement démontré que certains énoncés ne se contentent pas de décrire le monde mais accomplissent des actes – promettre, jurer, baptiser, maudire, déclarer la guerre –, nous voudrions aujourd'hui explorer l'hypothèse selon laquelle certaines formes de parole, loin de produire du bruit, de l'information ou du sens supplémentaire, opèrent au contraire une réduction et une reconfiguration d'autres paroles possibles. Dire, dans certains contextes institutionnels et rituels de l'époque moderne, c'est simultanément taire, circonscrire l'espace du dicible, tracer les frontières entre ce qui peut être énoncé et ce qui doit demeurer dans le non-dit.

Mais le silence n'est pas seulement le produit d'une parole qui tait. Il constitue également une présence, une texture spécifique de l'espace acoustique, rituel, social et politique, qui peut

être investie de significations multiples et parfois contradictoires. Le silence peut être subi comme une violence, lorsqu'il est imposé par la censure, la répression ou la peur. Il peut être choisi comme une stratégie de protection, de retrait ou de contestation. Il peut être cultivé comme une ascèse spirituelle, dans les monastères et les couvents où le silence devient une voie d'accès au divin. Il peut enfin être ritualisé, inscrit dans des protocoles cérémoniels qui en font un instrument de distinction sociale et de mise en scène du pouvoir. Enfin, il est une modalité politique éminente lorsqu'il s'agit de reconfigurer le passé en mémoire empêchée : taire les troubles pour retisser les liens d'une société politique naguère profondément divisée.

Deux scènes de langage : entre vacuité du pouvoir et sa concentration absolue

Pour illustrer cette complexité du silence dans sa relation au pouvoir et à la parole, permettez-moi de mettre en dialogue deux scènes de langage apparemment très éloignées l'une de l'autre, mais qui me semblent éclairer de manière complémentaire les enjeux qui seront au cœur de nos discussions. La première scène nous est offerte par l'anthropologue Pierre Clastres dans son ouvrage fondateur, *La Société contre l'État*, publié en 1974. La seconde nous vient de l'Empire byzantin, entre les IX^e et XII^e siècles, et nous est transmise par le *Livre des Cérémonies* Constantin VII Porphyrogénète et les récits d'ambassadeurs étrangers qui ont assisté aux cérémonies impériales.

Dans les sociétés amérindiennes qu'étudie Clastres, et plus particulièrement chez les Indiens Guarani, le chef se trouve dans une position paradoxale que l'anthropologue résume par une formule saisissante : le chef a le devoir de parole. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre d'une figure d'autorité, le chef indien n'impose pas le silence à ses sujets pour mieux faire entendre sa propre voix. Au contraire, c'est précisément parce qu'il parle constamment, parce qu'il prononce chaque jour, à l'aube ou au crépuscule, de longs discours où il célèbre les normes de vie traditionnelles et exhorte la communauté à suivre l'exemple des ancêtres, que le chef peut occuper cette fonction. Sa parole n'est pas une parole de commandement, mais une parole vide, une parole qui ne dit rien de nouveau, qui ne décide rien, qui n'ordonne rien. C'est une parole rituelle, inlassablement répétitive, que personne n'écoute vraiment, mais dont la profération constante garantit précisément que le pouvoir ne se cristallise pas dans la personne du chef.

Comme l'écrit Clastres : « La parole du chef n'est pas dite pour être écoutée. Paradoxe : personne ne prête attention au discours du chef. Ou plutôt, on feint l'inattention. Si le chef doit, comme tel, se soumettre à l'obligation de parler, en revanche les gens auxquels il s'adresse ne sont tenus, eux, qu'à celle de paraître ne pas l'entendre ». Cette configuration anthropologique révèle une vérité essentielle sur le rapport entre parole et pouvoir dans les sociétés sans État : le chef qui parle est un chef qui ne peut faire le chef, c'est-à-dire qui ne peut s'arroger un pouvoir coercitif sur la communauté. Le devoir de parole du chef est en réalité la garantie qui interdit à l'homme de parole de devenir homme de pouvoir. Dans ces sociétés sans État qu'étudie Clastres, la parole est ce qui occupe le lieu du pouvoir pour mieux en empêcher la concentration. Elle remplit l'espace politique pour le maintenir vide de toute domination effective.

Transportons-nous maintenant à Constantinople, dans la salle d'audience du Grand Palais impérial, la Magnaure, entre les IX^e et le XII^e siècles. Nous sommes en présence d'une

configuration exactement inverse. L'empereur byzantin, considéré comme le lieutenant terrestre de Dieu, apparaît lors des grandes cérémonies comme une icône vivante, immobile et silencieuse. Autour de lui se déploie un dispositif sonore d'une extraordinaire complexité : orgues hydrauliques qui résonnent avec puissance, automates mécaniques qui rugissent et battent l'air de leurs ailes, chœurs d'eunuques qui entonnent des hymnes à la gloire impériale. Mais au centre de cette orchestration acoustique, l'empereur lui-même demeure absolument muet. Il ne parle jamais de sa propre voix lors des audiences publiques. Lorsqu'il doit communiquer avec un ambassadeur étranger, un officier appelé logothète se tient devant le trône et parle en son nom, tandis que l'empereur se contente de légers signes de tête pour manifester son assentiment.

Cette mise en scène du silence impérial, décrite par Marie-Emmanuelle Torres dans son article sur les silences byzantins, répond à une logique théologique et politique précise. Dans l'idéologie byzantine, l'empereur n'est plus tout à fait un homme ordinaire : il est devenu une image terrestre de la puissance céleste, et ses apparitions publiques sont conçues comme des épiphanies du pouvoir impérial, des manifestations du divin. Or, Dieu étant par nature inaudible, indicible et inaccessible, son représentant terrestre doit lui aussi se manifester dans le silence. Le mutisme de l'empereur n'est donc ni un manque ni un défaut de son : c'est une affirmation retentissante de supériorité absolue. Son silence est sa façon d'être officielle, son régime sonore obligé.

Mais ce silence impérial ne flotte pas dans le vide. Il est au contraire soigneusement construit, protégé, mis en valeur par tout un appareillage institutionnel et rituel. Un officier spécifique, le *silentiaire*, a pour fonction d'imposer le silence à toute l'assemblée lors des cérémonies. La cour, composée de milliers de fonctionnaires et de dignitaires, doit se tenir immobile et muette pendant des heures, formant une haie humaine glacée qui contraste violemment avec les sonorités puissantes des instruments. Cette performance collective de silence installe une distance infranchissable entre l'empereur et le reste du monde. Elle crée une expérience d'inaccessibilité, de sacralité, qui sidère littéralement les ambassadeurs étrangers. Liutprand de Crémone, évêque italien reçu en audience en 949, décrit son émerveillement et sa stupéfaction face à ce dispositif : l'empereur qui s'élève mystérieusement dans les airs grâce à un trône mécanique, les lions d'or qui rugissent à son approche, et surtout ce silence absolu qui règne dans l'assistance et qui rend impossible toute communication directe.

Il convient de noter que le silence absolu de l'empereur possède un corollaire indispensable : la délégation d'autorité. Le témoignage de Liutprand révèle en effet que l'empereur délègue au logothète non seulement la parole quotidienne du dialogue diplomatique, mais également la voix même de la conclusion des traités. Il n'existe pas de silence impérial sans cette délégation ni sans la *taxis* qui l'encadre, précisément parce que ce silence est habité. À la manière dont le silence cosmique est habité de la présence divine, le silence impérial byzantin constitue une plénitude performative plutôt qu'une absence, une densité. Le mutisme souverain de l'empereur n'est rendu possible que par l'orchestration méticuleuse des voix déléguées et des structures rituelles qui saturent l'espace acoustique tout en préservant intact le régime sonore de l'autorité suprême.

J'évoque un dernier point. Lorsque Michel Psellos évoque la fin misérable de l'empereur Constantin IX Monomaque, il note avec insistance que celui-ci devient aphone. Cette perte de la voix, loin d'être un simple détail clinique, constitue chez le chroniqueur byzantin le signe

patent du déclin impérial lui-même. Le silence performatif et souverain de l'empereur en majesté, ce mutisme habité qui irradiait la puissance divine, se trouve ici tragiquement inversé en une aphasie qui signale la déchéance du pouvoir. Il y a donc silence et silence : le silence choisi, ritualisé, orchestré qui manifeste l'autorité suprême, et le silence subi, pathologique, qui en révèle l'effondrement. Entre ces deux pôles s'étend tout l'éventail des pratiques et des significations du silence que nous explorerons durant ces deux journées.

La dialectique du plein et du vide

Ces deux scènes de langage, celle du chef indien qui ne cesse de parler et celle de l'empereur byzantin qui ne parle jamais, nous placent devant une dialectique fascinante de la profusion et de la rareté. Dans le premier cas, le pouvoir est empêché de se concentrer précisément parce que la parole le remplit constamment, parce qu'elle occupe son lieu pour le maintenir vacant. Le chef parle sans discontinuer pour que personne, pas même lui, ne puisse s'emparer du pouvoir. Sa parole est un flux constant qui dilue l'autorité au lieu de la concentrer. Dans le second cas, le pouvoir atteint son degré maximal de concentration précisément parce que la parole en est évacuée, parce que le silence impérial crée un vide sonore qui est immédiatement rempli par la présence quasi divine de l'empereur. L'absence de voix impériale n'est pas un manque de pouvoir, mais au contraire sa manifestation la plus éclatante.

Entre ces deux pôles, nous trouvons toute la gamme des usages politiques du silence dans l'Europe moderne. Le silence peut être un outil de gouvernement, comme dans les cérémonies monarchiques où le protocole impose des moments de recueillement qui dramatisent l'autorité royale. Il peut être une arme diplomatique, lorsque le refus de répondre à une demande ou à une provocation devient une stratégie de négociation. Il peut être une pratique de résistance, lorsque des communautés persécutées choisissent de se taire plutôt que d'abjurer leur foi ou de dénoncer leurs coreligionnaires. Il peut être une technique spirituelle, dans les ordres contemplatifs qui font du silence une voie d'union mystique avec Dieu.

Mais dans tous ces cas, le silence ne fonctionne jamais seul. Il est toujours pris dans une économie plus large de la parole, dans un jeu de contrastes et d'alternances qui lui donnent sens et efficacité. C'est parce qu'il y a des moments où l'on parle que les moments de silence peuvent être signifiants. C'est parce que certains parlent que d'autres peuvent se taire. C'est parce que certaines choses sont dites que d'autres peuvent être tues. Le silence, en ce sens, n'est jamais autonome : il est toujours relationnel, toujours inscrit dans un système de différences et d'oppositions qui le constituent comme tel.

Les axes du colloque

C'est précisément cette complexité que notre colloque entend explorer, à travers quatre axes de recherche qui structureront nos échanges. Le premier axe portera sur les économies du silence, c'est-à-dire sur la dialectique entre silence et parole, sur les dispositifs de mise au silence comme la censure et l'interdiction, sur les pratiques volontaires du silence comme le retrait ou la contemplation, et sur les valeurs et usages du silence dans les relations de pouvoir. Plusieurs communications aborderont ces questions en examinant notamment les stratégies de

mutisme diplomatique, les pratiques du secret dans les négociations politiques, ou encore les formes de répression de la parole dans les contextes de censure religieuse.

Le deuxième axe s'intéressera aux formes et manifestations du silence, en explorant ses dimensions corporelles et gestuelles, ses codifications sonores, ses inscriptions dans l'écrit sous forme de blancs ou de lacunes, ainsi que ses ritualisations cérémonielles. Comment le corps signifie-t-il le silence ? Quels sont les gestes qui l'accompagnent ou le remplacent ? Comment l'écrit peut-il porter la trace du silence, et quelles sont les conventions qui permettent de le représenter ? Comment les rituels politiques et religieux intègrent-ils le silence comme élément constitutif de leur efficacité performative ?

Le troisième axe portera sur les contextes et situations où le silence prend sens et valeur. Nous examinerons les cadres institutionnels comme la liturgie, les cérémonies et les assemblées, les interactions hiérarchiques où se jouent des rapports d'autorité et d'obéissance, les configurations collectives comme les communautés et les foules, ainsi que les situations diplomatiques et de négociation. L'objectif sera de montrer comment le silence n'a jamais le même sens ni la même fonction selon le contexte dans lequel il s'inscrit, et comment son interprétation dépend toujours des cadres sociaux et institutionnels qui le rendent possible.

Enfin, le quatrième axe explorera les résistances et subversions du silence, c'est-à-dire les moments où le silence devient un outil de contestation ou de refus, où il est détourné de ses usages officiels et réapproprié par des acteurs dominés. Comment le silence peut-il devenir une arme pour ceux qui n'ont pas accès à la parole légitime ? Comment des communautés persécutées utilisent-elles le silence comme stratégie de survie ou de résistance ? Comment se forment des communautés du silence qui tirent leur identité collective de leur refus de parler ?

Au fil de ces deux journées, vous entendrez des communications qui aborderont ces questions à partir de corpus très variés : textes littéraires, archives diplomatiques, récits de voyages, chroniques historiques, traités théologiques, mais aussi sources iconographiques et architecturales. Cette diversité des sources et des approches méthodologiques témoigne de la richesse du champ que nous explorons et de la nécessité d'une approche résolument interdisciplinaire pour saisir la complexité du silence dans l'Europe moderne.

Une nouvelle étape : la collection Parole(s)

Avant de conclure cette introduction, je voudrais partager avec vous une excellente nouvelle qui témoigne de la vitalité de notre groupe de recherche et de la reconnaissance dont nos travaux bénéficient dans la communauté scientifique internationale. Nous venons en effet de signer un contrat d'édition avec les éditions Brepols pour la création d'une collection intitulée *Parole(s). Anthropologie politique et religieuse de la parole (première modernité)*. Cette collection, dirigée par Paul-Alexis Mellet, Monique Weis et moi-même, entend examiner, dans une perspective comparée et interdisciplinaire, les formes, les fonctions et les usages de la parole publique dans l'Europe occidentale et centrale de la première modernité.

Les volumes, d'abord collectifs, traiteront de thématiques précises articulant histoire politique et religieuse, histoire culturelle, anthropologie du langage et études des pratiques de communication. Plusieurs volumes sont d'ores et déjà en préparation avec votre concours, qui permettront de publier les actes de nos colloques successifs mais aussi d'autres travaux issus de notre réseau de recherche. Je ne doute pas que les échanges de ces deux journées contribueront

à nourrir cette collection et à en faire un lieu de référence pour les études sur la parole à l'époque moderne.

Conclusion

En refermant cette introduction, je voudrais simplement vous inviter à écouter, au cours de ces deux journées, non seulement ce qui sera dit, mais aussi ce qui sera tu, non seulement les paroles prononcées, mais aussi les silences qui les entourent, les ponctuent, les rendent possibles ou les empêchent. Car si nous avons intitulé ce colloque « Quand dire, c'est taire », c'est précisément parce que nous sommes convaincus que la parole et le silence ne sont pas deux réalités séparées et opposées, mais deux modalités d'un même acte de langage, deux faces d'une même performance qui ne peut être comprise qu'en les pensant ensemble.

Je vous souhaite, je nous souhaite, à tous et toutes de fructueux échanges et vous remercie de votre présence.